



LA FÉDÉRATION
CANADIENNE
DES SYNDICATS
D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

WWW.NURSESUNIONS.CA
INFO@NURSESUNIONS.CA

2841 RIVERSIDE DRIVE
OTTAWA, ONTARIO K1V 8X7
CANADA

T 613-526-4661
F 613-526-1023

1-800-321-9821

1^{er} décembre 2015

L'Honorable Victor Boudreau
Ministre de la Santé
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Édifice HSBC, C.P. 5100
Fredericton, NB E3B 5G8
Par courriel : Victor.Boudreau@gnb.ca

Objet : Demande relative à une révision systémique immédiate du NCLEX

Monsieur le Ministre Boudreau,

Depuis l'introduction, en 2015, de l'examen NCLEX, de source américaine, les résultats récents au troisième examen NCLEX donnent à réfléchir. C'est pourquoi la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII) et ses membres, soit près de 200 000 infirmières et infirmiers, vous demandent formellement de procéder à un examen systémique des problèmes liés à l'examen NCLEX. Cet examen doit cibler, entre autres, le taux élevé d'échec, les iniquités engendrées par l'absence de normes réglementaires harmonisées à l'échelle du pays (par exemple, le nombre de fois que l'on peut passer l'examen, le fait de travailler malgré un échec à l'examen, la durée du permis temporaire, etc.), particulièrement pour les étudiantes et les étudiants francophones et, peut-être le plus déplorable, le fait que les organismes de réglementation des soins infirmiers, à l'échelle provinciale ou territoriale, ne reconnaissent pas que la transition au NCLEX soit un échec. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des ressources humaines en santé (RRS) : il y a plus de 3 000 nouveaux diplômés qui n'ont pas réussi l'examen NCLEX et, par conséquent, ne sont pas en mesure de travailler et d'exercer la profession qu'ils ont choisie.

Des étudiants et des étudiantes de partout au pays ont communiqué avec les organisations membres de la FCSII pour dire que l'examen engendre beaucoup de stress et d'angoisse. Dans des provinces comme le Nouveau-Brunswick, le taux d'échec est beaucoup plus élevé que celui à l'Examen d'autorisation d'infirmière au Canada (EAIC) de l'an dernier, et certains de nos meilleurs étudiants ont eu un échec. De toute évidence nos infirmières et nos infirmiers diplômés n'ont pas changé et c'est aussi le cas pour nos programmes en sciences infirmières : les étudiants en sciences infirmières du Canada sont des personnes très qualifiées, compétentes et ayant complété les meilleurs programmes au monde en sciences infirmières. Selon les leaders au sein de la FCSII, il est clair que l'examen en lui-même est le problème. Le fait que les organismes de réglementation ne reconnaissent pas ce problème et ne tentent pas de le régler immédiatement n'a fait qu'engendrer ce qui a été décrit comme une situation « épouvantable » pour les nouveaux diplômés des universités. C'est pourquoi, en qualité de représentants des infirmières et des infirmiers de première ligne, nous vous demandons d'agir immédiatement car, selon nous, les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent faire en sorte que les organismes de réglementation soient ultimement tenus responsables de rendre compte.

Afin d'assurer l'avenir de nos ressources humaines en soins infirmiers, représentées par les étudiants en sciences infirmières et les nouveaux diplômés, les organismes de réglementation et les gouvernements, de concert avec les principaux intervenants du secteur de la santé, doivent prendre la responsabilité d'aider les infirmières et les infirmiers diplômés afin d'assurer la viabilité de notre système de soins de santé. Un examen complet et transparent, qui met à contribution tous les principaux intervenants du secteur de la santé, doit être fait immédiatement afin d'explorer les

Where Knowledge Meets Know-How/Le savoir au service du savoir-faire

Affiliated to Canadian Labour Congress - Congrès du travail du Canada



LA FÉDÉRATION
CANADIENNE
DES SYNDICATS
D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

WWW.NURSESUNIONS.CA
INFO@NURSESUNIONS.CA

2841 RIVERSIDE DRIVE
OTTAWA, ONTARIO K1V 8X7
CANADA

T 613-526-4661
F 613-526-1023

1-800-321-9821

répercussions du NCLEX et déterminer des solutions à court et à long terme. Tant que cela ne sera pas fait, les infirmières et les infirmiers demeureront dans une impasse s'ils échouent l'examen. Les étudiants devant passer l'examen en 2016 seront craintifs et inquiets sachant qu'ils mettent leur carrière infirmière à risque parce que les organismes de réglementation n'ont pas essayé de résoudre les problèmes inhérents à l'examen NCLEX.

Des employeurs de partout au pays ont aussi communiqué avec la FCSII. Ils sont inquiets car il y a une perte potentielle d'employés, et cela représente un investissement important en matière d'orientation et de mesures de soutien. La FCSII, par l'intermédiaire de ses organisations membres, s'est engagée à collaborer avec les employeurs, notamment pour redéfinir l'emploi temporaire, offrir des soutiens et permettre à ces diplômés d'avoir accès aux programmes d'aide aux employés (PAE).

Monsieur le Ministre, l'échec du processus NCLEX est un problème en matière de ressources humaines en santé qui aura un impact sur la main-d'œuvre infirmière maintenant et dans l'avenir. Le personnel infirmier représente le plus grand groupe au sein de la main-d'œuvre du secteur de la santé au Canada. Ils sont essentiels pour dispenser les soins de première ligne. De plus, la main-d'œuvre infirmière vieillit : plus de 25 % sont âgés de 55 ans et plus. Depuis de nombreuses années, la FCSII sonne l'alarme au sujet des heures supplémentaires excessives et des taux élevés d'absentéisme. Nous sommes maintenant devant la perspective de perdre des ressources humaines en santé, des professionnels de la santé, et cela va se traduire en coût énorme pour le système de soins de santé.

Je vous remercie de porter attention à cet enjeu crucial et je suis impatiente d'avoir de vos nouvelles.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations sincères.

Linda Silas, RN, BScN
Présidente de la FCSII

- C.C. : Marilyn Quinn, présidente, Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
Laurie Janes, directrice exécutive, Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick
Francine Bordage, agente principale des soins infirmiers et conseillère en ressources infirmières, Planification des effectifs en santé, ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick
Anne Sutherland Boal, directrice générale, Association des infirmières et infirmiers du Canada
Dawn Tisdale, président, Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada
Cynthia Baker, directrice exécutive, Association canadienne des écoles de sciences infirmières